

CONTRAT POST-DOCTORAL “MUSÉES” – “Les fabriques de l’antique” (FAn) 2026-2027

Calendrier du concours

Appel : 27 mars 2026

Date limite d’envoi des candidatures : 4 mai 2026, à 23h59

Convocation des candidat(e)s admissibles : 22 mai 2026

Auditions : 9 juin 2026

Résultats : à partir du 10 juin 2026

APPEL A CANDIDATURE – DATE LIMITE : 4 MAI 2026 (23h59, heure de Paris)

Le Grand Programme de Recherche “Les fabriques de l’antique” (FAn ; Université Paris Sciences et Lettres) met au concours un contrat post-doctoral “*musées*” pour l’année universitaire 2026-2027 (six mois).

Le projet post-doctoral *musées* devra être élaboré en concertation étroite avec l’un des musées partenaires de FAn et porter sur une action de recherche en relation aux “fabriques” muséales “de l’antique” et/ou une action de médiation innovante sur les mêmes thèmes.

Le projet s’inscrira étroitement dans le périmètre thématique du programme “Les fabriques de l’antique”, et plus précisément dans l’un de ses trois axes de recherche décrits à la fin du présent appel. (Voyez également : <https://www.fabriques-antique.psl.eu/>). Le/la bénéficiaire du contrat post-doctoral *musées* contribuera ainsi au programme “Les fabriques de l’antique” par sa recherche et sa participation active aux activités du programme (colloques, journées d’études, etc.). Un intérêt pour l’échange interdisciplinaire et comparatif est requis.

Le contrat post-doctoral est un contrat à durée déterminée passé entre un établissement membre de PSL¹ et un(e) post-doctorant(e) afin de permettre à ce(tte) dernier(e) de se consacrer pleinement à un travail de recherche approfondi et original. Sa durée est de six mois (début à convenir).

Le/la lauréat(e) effectuera ses recherches dans l’un des musées partenaires de FAn, avec lequel une convention d’accueil sera établie pour la durée du contrat : Musée National du Louvre : Département des Antiquités orientales et Département des Antiquités égyptiennes ; Petit Palais - Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris.

Il/elle sera également rattaché(e) à l’un des laboratoires de recherche suivants : [AnHiMA](#) (UMR 8210), [AOOrOc](#) (UMR8546), [Archéosciences-Bordeaux](#) (UMR6034), [CRCAO](#) (UMR 8155), [Centre Jean Pépin](#) (UMR 8230), [GREI](#) (EA2120), [GSRL](#) (UMR8582), [LEM](#) (UMR 8584), [Orient et Méditerranée](#) (UMR 8167), [PROCLAC](#) (UMR 7192), [SAPRAT](#) (EA 4116), [SYRTE](#) (UMR 8630).

Le travail de recherches sera mené sous le tutorat conjoint d’un chercheur ou enseignant-chercheur de l’Université PSL et d’un conservateur du musée accueillant le / la post-doctorant(e). Une publication scientifique ou une opération de valorisation sont attendues à l’issue du contrat.

Contact : contact@fab-antique.fr

¹ Plus précisément, à un établissement-membre de PSL participant au GPR “Les fabriques de l’antique” : École Pratique des Hautes Études, Collège de France, École française d’Extrême-Orient, École Normale Supérieure, Observatoire de Paris, École Nationale des Chartes.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT DES POST-DOCTORANTS

Les candidat(e)s doivent justifier de l'obtention d'un doctorat. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà soutenu la thèse pour se porter candidat(e), si la date de soutenance est fixée avant le 1^{er} juin 2026 au plus tard. Le justificatif pourra être fourni après l'audition, mais la non-obtention de la thèse annulera l'attribution du contrat postdoctoral.

Le doctorat ne doit pas avoir été obtenu plus de trois ans avant le début du contrat, soit avant le 1^{er} septembre 2023.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera constitué d'un unique fichier .pdf, portant indication du nom et du prénom du candidat, dans la forme « **NOM_ prénom_ cd FAn 2026.pdf** », et réunissant, dans cet ordre, les documents suivants :

- Fiche de renseignements ;
- Lettre de candidature explicitant la motivation du candidat à participer au programme FAn et son engagement à publier sa recherche ou à mener une opération de valorisation au sein de ce programme ;
- *Curriculum vitae* ;
- Lettres de recommandation du chercheur ou enseignant-chercheur de l'Université PSL (HDR) ainsi que du conservateur qui assumeront la charge du tutorat conjoint ;
- Lettre d'engagement du musée partenaire de FAn impliqué dans le projet post-doctoral, attestant de la mise à disposition des ressources nécessaires à la réalisation de celui-ci (poste de travail, accès aux collections, encadrement, autres) ;
- Avis conforme du directeur de l'unité d'affectation ;
- Projet de recherche de quatre pages mettant en évidence, sur au moins une page, l'intérêt du sujet et de la problématique proposés pour l'un des trois axes du programme "Les fabriques de l'antique" ;
- Attestation de réussite au doctorat ; à défaut, attestation d'autorisation de soutenance indiquant la date de celle-ci (dans ce cas, l'attestation de réussite sera envoyée dès l'obtention, pour régularisation).

Les candidat(e)s ont jusqu'au lundi 4 mai 2026, 23h59 pour envoyer les dossiers sous forme électronique au format pdf à l'adresse suivante : contact@fab-antique.fr

Les dossiers envoyés ultérieurement ne seront pas retenus. Tous les dossiers font l'objet d'un accusé de réception au plus tard une semaine après leur réception.

L'AUDITION

Les candidat(e)s jugé(e)s admissibles recevront, **le vendredi 22 mai 2026**, une convocation pour l'audition.

Les auditions auront lieu à Paris, devant le Jury post-doctoral du programme "Les fabriques de l'antique", le 9 juin 2026.

Une audition par visioconférence est possible pour les candidat(e)s dont le domicile se situe hors France métropolitaine et qui ne sont pas inscrit(e)s dans un cursus universitaire en France métropolitaine.

La sélection des candidat(e)s sera établie en fonction des critères suivants :

- L'adéquation du projet de thèse aux thématiques du programme "Les fabriques de l'antique" et son insertion dans l'un des trois axes de celui-ci ;
- La qualité du projet de recherche et de sa présentation orale par le candidat ;
- La qualité du cursus du candidat.

Les résultats seront communiqués par courriel uniquement à partir du 10 juin 2026.

DESCRIPTIF

LE GRAND PROGRAMME DE RECHERCHE "LES FABRIQUES DE L'ANTIQUE"

Le Grand Programme de Recherche (GPR) "Les fabriques de l'antique", dont les activités se déroulent sur la période 2025-2029, possède une triple vocation transdisciplinaire, "trans-aréale" et comparative. Il analyse les modalités de construction de l'"antique", et donc également du "classique", voire du "primordial", dans toutes les cultures et sociétés africaines, américaines, eurasiennes et océaniques, et ce à toutes les époques. Le Grand Programme s'articule autour de trois axes principaux. Le premier porte sur les "régimes d'historicité", c'est-à-dire sur la façon dont les différentes sociétés construisent le temps et s'y situent, avec les modalités corrélatives de périodisation. Le second axe s'intéresse aux mécanismes présidant à la réception, à l'interprétation et à la construction, par une société donnée, de l'antique dans sa dimension exemplaire et normative. Quant au troisième axe, il prend pour objet le façonnement linguistique du monde, avec un intérêt particulier pour les écritures. Le Programme "Les fabriques de l'antique" œuvre au dialogue entre disciplines et aires culturelles, en particulier celles que les pratiques et habitudes institutionnelles tendent à isoler les unes des autres, et mobilise de multiples institutions de recherche et d'enseignement, des musées ainsi que le réseau des Écoles françaises de l'étranger. Les candidat(e)s aux contrats auront acquis une spécialisation dans une ou plusieurs aire(s) géo-culturelle(s) dont ils/elles maîtriseront l'histoire et, le cas échéant, la/les dimension(s) religieuse(s) et la/les langue(s) d'expression principale(s). Sont également éligibles des spécialisations en histoire des sciences ou en histoire de l'art.

Description détaillée

Le GPR "Les fabriques de l'antique" envisage les mondes anciens non comme les objets traditionnels des "sciences de l'Antiquité", mais comme les enjeux d'appropriations, de constructions et de réécritures successives motivées par des contemporanéités changeantes (anciennes ou contemporaines) et ancrées dans des conditions matérielles concrètes, elles-mêmes stratifiées. Dans une dynamique de rupture avec l'eurocentrisme, le GPR envisage les sociétés anciennes dans une perspective globale, dans leur profondeur chronologique et dans leurs interconnexions.

La mise en récit et en image du passé, en effet, n'est pas une activité réservée à la société académique, dont le discours scientifique connaît aujourd'hui une crise qui le rend souvent inaudible face à la promotion de revendications identitaires et, au mieux, mémorielles, souvent falsificatrices. L'instrumentalisation des temps anciens et la (re)construction du passé, qu'elle soit forgerie ou propagande, est aussi un enjeu contemporain qu'il nous faut affronter.

“Les fabriques de l’antique” porte donc sur les modalités de construction et de représentation de l’“antique” et du “classique”, mais aussi de l’“originel” et du “primordial”, plus généralement de ce qu’une société conçoit comme les “temps anciens”, dans tous les contextes historico-culturels – contemporains et modernes, mais aussi dans les sociétés anciennes elles-mêmes, à divers moments de leur histoire – et sous toutes les formes qu’affectent de tels phénomènes. Interrogeant régimes d’historicité et d’ancienneté, ce GPR examine la construction des temporalités et les logiques de périodisation dans leurs dimensions cosmologiques, herméneutiques, idéologiques et politiques. Parce que les (re)lectures des mondes anciens, souvent contradictoires et conflictuelles, se perpétuent – avec quelles (dis)continuités ? – dans des registres aussi différents que les discours académiques, les voix populistes et la culture populaire, le GPR incorpore les savoirs du monde contemporain et comporte une forte dimension épistémologique et historiographique.

La problématique du GPR “Les fabriques de l’antique” se décline selon trois axes thématiques transversaux qui constituent autant de directions de recherche et de formation à la recherche :

Axe 1. La construction du temps et ses enjeux

Avant la période moderne, il n’existait pas de calendrier universel ni de moyen aisé de calculer le temps. L’astronomie servait à mesurer le temps par l’observation des astres, l’astrologie et la cosmologie à l’interpréter, en reliant le monde des hommes et celui des dieux, la terre et les cieux, tandis que dire et déterminer le temps était affaire des autorités civiques et religieuses. Ces questions seront au cœur de la réflexion du GPR sur la manière de concevoir le temps, passé, présent, mais aussi prophétique et eschatologique, dans les sociétés anciennes. Les changements de régime d’historicité, c’est-à-dire de la manière de penser le rapport au temps, pourront être étudiés dans les différentes aires culturelles représentées. La contribution des sciences et de l’histoire des sciences, en particulier de l’astronomie et de la biologie, sera ici particulièrement importante. Elle éclairera les interactions complexes entre astronomie et chronologie, ainsi que de leur caractère culturellement structurant, et permettra d’intégrer, pour la préhistoire notamment, les constructions scientifiques des temps passés par les méthodes de datation physico-chimiques et archéologiques.

La réflexion sur les origines et les commencements, sur les temps de la “Première fois” et sur l’archaïsme, constituent également un aspect central du rapport au temps et au passé quand il s’agit de se définir pour soi et par rapport aux autres. Dans ce contexte, l’étude des mythes d’origine et de leur rapport à un présent donné, non seulement tient à la question, centrale pour les sciences religieuses, du rapport entre mythes et rites, mais offre aussi l’occasion d’entrer dans le laboratoire de construction des institutions sociales et des savoirs scientifiques.

À un second niveau, la question des périodisations historiques, telles que déterminées dans les sociétés anciennes comme aux périodes modernes et contemporaines, sera un autre angle d’approche du rapport au temps. Quels sont les enjeux de la définition de l’“Antiquité” et du “Moyen Âge”, notions issues de l’histoire européenne ? Qu’en est-il si l’on décentre l’analyse au-delà de ce périmètre, par exemple à l’Inde, où les notions de classicisme, de Moyen Âge et de féodalité ont joué un rôle majeur dans l’historiographie, ou à Byzance et dans le Proche-Orient médiéval ? Pour ne prendre qu’un exemple, l’“antiquité tardive” sur laquelle travaillent un grand nombre d’enseignants-chercheurs ou chercheurs de PSL constitue un objet heuristique en soi.

Corrélativement, la question de la canonisation littéraire, linguistique et scientifique, ainsi que celle de la définition de ce qui est considéré comme “classique”, dans les sociétés anciennes comme dans les périodes modernes et contemporaines, bénéficiera de la comparaison entre les mondes chinois et japonais, le monde gréco-latin, la Mésopotamie et l’Égypte anciennes, par exemple, tous représentés dans leur pleine profondeur diachronique dans le GPR.

2. Construction et représentation de l'Antique

Le deuxième axe du GPR porte sur les diverses façons dont sont construits, administrés et mobilisés les mondes anciens, non seulement par les “spécialistes du passé” des différents ensembles culturels (aèdes, historiens, chroniqueurs, prêtres, etc.), mais aussi au niveau des représentations artistiques et scientifiques, des discours politiques, des dispositifs religieux ou encore des valorisations populaires, à travers le temps. La construction muséale de l'antique – qui commence durant l'Antiquité elle-même – y occupe une place de première importance, de même que la représentation et la construction des temps préhistoriques par les naturalistes et les archéologues dès la fin du 18^e siècle. Cet axe s'intéresse en particulier aux modalités de mise en place des savoirs historiens – personnes, institutions, réseaux, genres, disciplines, méthodes, limites, etc. – ainsi qu'aux problèmes liés aux revendications concurrentes à l'autorité, par exemple entre discours académiques et discours fondamentalistes, nationalistes ou populistes.

L'étude de la réception des mondes anciens — de l'Antiquité et du Moyen Âge dans la taxinomie traditionnelle – et de ses modalités est aujourd'hui importante, au point de se présenter souvent comme une discipline à part entière et en particulier comme une herméneutique du contemporain. Allant au-delà, le GPR entend appréhender cette “réception” comme un aspect de la perpétuelle reconstruction des mondes anciens à diverses époques. Il explore ainsi les processus et les enjeux de la re-sémantisation continue des corpus de représentations culturelles.

Axe 3. Le façonnement linguistique du monde : les langues et écritures comme objets historiques

Parce qu'elles portent et façonnent la pensée, les langues sont le vecteur et un moteur essentiel des représentations sociales, politiques, culturelles et religieuses des sociétés anciennes comme des sociétés modernes. Mise par écrit d'une langue, standardisation de celle-ci, contact entre les langues, diffusion des langues et des écritures sur de vastes espaces culturels, usages des écritures, langues notées dans plusieurs écritures, constitution d'un état d'une langue en langue classique, valeurs de sacralité attachées à une langue et/ou une écriture (hiéroglossiques, hétérographies), obsolescence et mort d'une écriture ou d'une langue : les langues et les écritures sont pleinement des objets historiques, déterminés par les sociétés qui les portent. La linguistique historique et les différentes philosophies du langage, de même que les recherches relatives à l'origine du langage humain et à la symbolique préhistorique, viennent compléter l'approche plurielle et décentrée qu'entend mener le GPR.

Chacun de ces axes est à la fois transdisciplinaire et comparatif. Il entend réunir dans un même espace de recherche, doctorant(e)s, post-doctorant(e)s et spécialistes de diverses périodes et aires géoculturelles et de disciplines différentes. On s'y interrogera en particulier sur les logiques et les rhétoriques à l'œuvre, les régularités ainsi que de possibles invariants et faits de structures. Ses animateurs se réuniront à intervalle régulier et organiseront une journée d'études annuelle, activités auxquelles les lauréat(e)s des contrats post-doctoraux seront appelé(e)s à participer pleinement.